



Municipalité de Kamouraska
Plan de développement local 2023-2028

Crédits :

Consultation citoyenne : Matthieu Clotteau et Manuella Daniel

Rédaction : Brïte Pauchet

Graphisme : Atelier Miguel Forest, forestmiguel@videotron.ca



ID TERRITOIRES
RURALITÉ - DÉVELOPPEMENT - VITALITÉ

Municipalité de Kamouraska

Plan de développement local 2023-2028

Table des matières

| | | |
|-----------|--|----|
| 1 | Démarche d'élaboration de la planification | 2 |
| 1.1 | Approche par milieu de vie..... | 2 |
| 1.2 | Un projet inscrit dans la réalité du moment..... | 2 |
| 1.3 | Un projet construit pour et par la population | 2 |
| 2 | Kamouraska en données | 4 |
| 2.1 | Écosystème naturel..... | 4 |
| 2.2 | Évolution historique | 5 |
| 2.3 | Dynamique d'occupation du territoire..... | 5 |
| 2.4 | Tendances démographiques..... | 5 |
| 2.5. | Caractéristiques socio-économiques | 6 |
| 3. | Bassin de vie des citoyens de Kamouraska | 7 |
| 3.1. | Le bassin de vie de la population de Kamouraska..... | 7 |
| 3.2. | Les dynamiques de déplacement..... | 8 |
| 4. | Les milieux de vie de la population de Kamouraska et leurs enjeux | 8 |
| 4.1 | L'habitat, le secteur résidentiel..... | 8 |
| 4.2 | Les milieux d'étude et de la petite enfance..... | 10 |
| 4.3 | Le milieu économique et de travail..... | 10 |
| 4.4 | Des citoyens aux histoires diverses et aux intérêts variés | 13 |
| 4.5 | Les milieux de loisir et les lieux de socialisation..... | 14 |
| 4.6 | Le patrimoine naturel, paysager et l'identité de Kamouraska..... | 15 |
| 5 | Plan de développement local 2023-2028 | 17 |
| Enjeu 1 : | Mettre en place une stratégie habitation | 18 |
| Enjeu 2 : | Assurer le développement durable des activités commerciales, touristiques et agricoles | 19 |
| Enjeu 3 : | Valoriser l'identité et le patrimoine naturel et culturel..... | 20 |
| Enjeu 4 : | Assurer une communication fluide et garantir la cohésion sociale..... | 21 |

1. DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE LA PLANIFICATION

1.1. Approche par milieu de vie

La municipalité de Kamouraska a mandaté l'entreprise ID Territoires pour consulter ses citoyens et rédiger une première version de son plan de développement local 2023 - 2028.

ID Territoires procède par une cartographie du « bassin de vie », c'est-à-dire une approche qui permet aux participants de prendre la mesure du territoire au-delà de leur municipalité. Celle-ci permet de concevoir un plan de développement en incorporant une vision à différentes échelles que celle de la municipalité.

En effet, le cadre de vie de la population s'étend au-delà des frontières de la municipalité. Il s'inscrit dans un bassin de vie plus large qu'il faut définir et dont il faut tenir compte pour construire un plan de développement en cohérence avec le territoire.

Pour aborder le développement d'une communauté, il est possible de s'intéresser aux différents milieux de vie de sa population, à savoir : l'habitation, les études, le travail, la culture et les loisirs, la socialisation et les commerces. Aussi, différentes catégories de population composent une communauté : la petite enfance, les jeunes, les personnes aux études postsecondaires, les jeunes familles, les retraités actifs, les aînés et les nouveaux arrivants (vivant sur le territoire depuis moins de cinq ans).

1.2. Un projet inscrit dans la réalité du moment

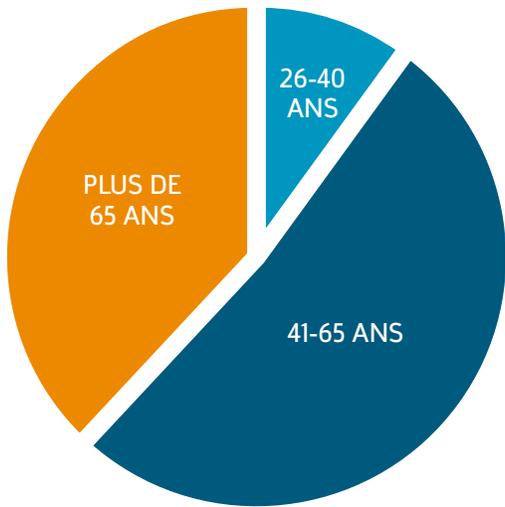
L'état de la situation documenté inclut l'écosystème naturel, l'évolution historique, la dynamique d'occupation du territoire, les tendances démographiques et les caractéristiques socioéconomiques.

Les caractéristiques propres aux différents milieux de vie sont l'habitat, le secteur résidentiel, les milieux d'étude et de la petite enfance, le milieu économique et du travail, le secteur commercial et touristique, les milieux de loisirs et de socialisation ainsi que les milieux naturels, identitaires et patrimoniaux.

1.3. Un projet construit pour et par la population

Les 25 février et 18 mars 2023, des citoyens de toutes les catégories de population de Kamouraska se sont rencontrés lors de deux ateliers (participation visée d'une cinquantaine de personnes). L'objectif de ces ateliers est de permettre aux citoyens de définir eux-mêmes les enjeux sur lesquels ils désirent que la municipalité axe son plan de développement. Par la suite, des groupes de travail (rassemblant 6 à 12 personnes) ont précisé les objectifs et identifié des moyens d'action à mettre en œuvre pour répondre aux enjeux.

| | |
|---|-----|
| Population de Kamouraska en 2023 | 607 |
| Nombre de participants au 1 ^{er} atelier | 50 |
| Nombre de participants au 2 ^e atelier | 57 |



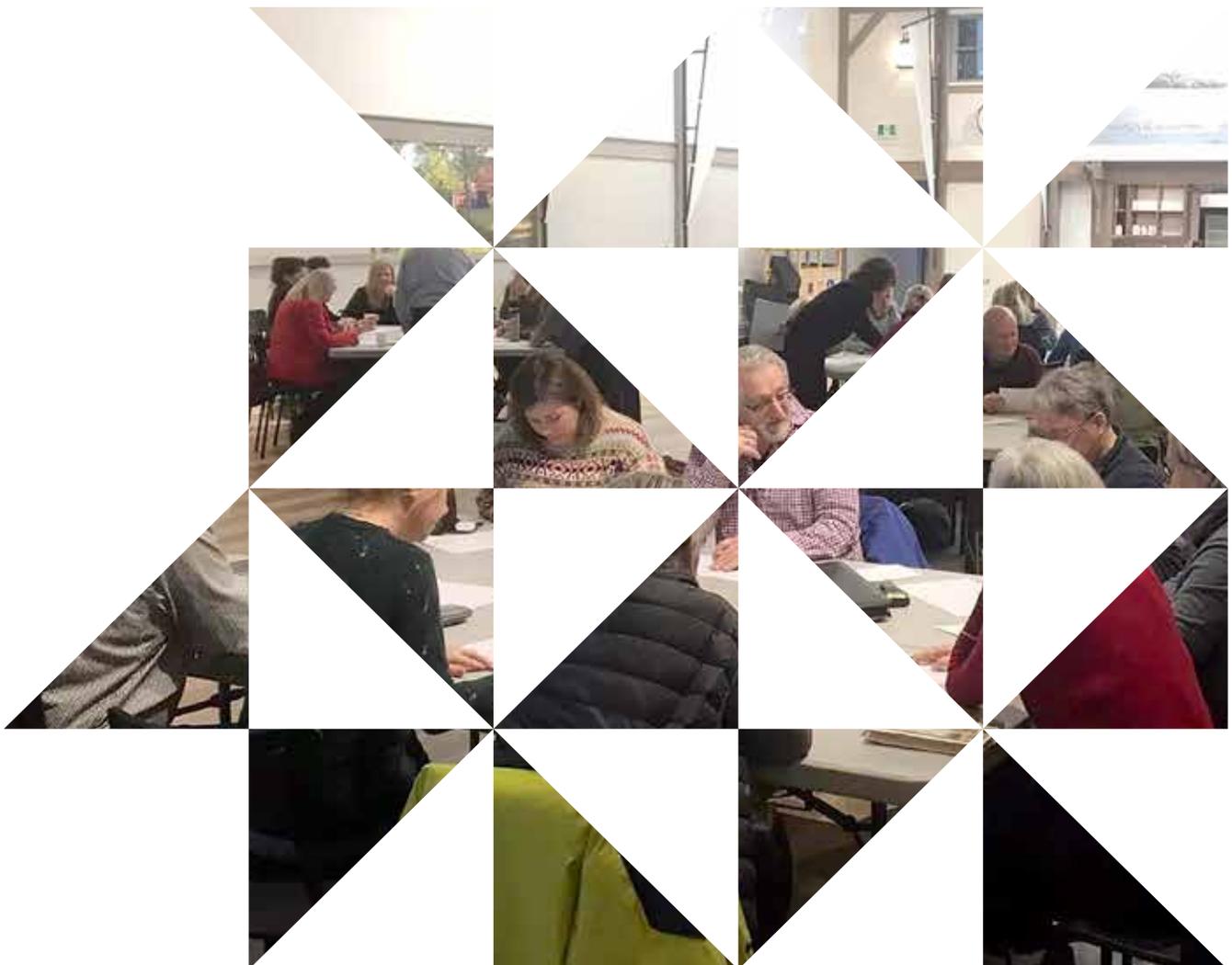
Deux ateliers organisés pour définir le bassin de vie et leurs enjeux ont rassemblé 12 % de la population de Kamouraska.

Au total, 74 citoyens ont participé aux consultations, moitié hommes, moitié femmes. Parmi ceux et celles-ci, 36 personnes ont participé aux 2 ateliers. Un quart d'entre eux sont nés à Kamouraska, alors que les deux tiers travaillent sur le territoire de la municipalité.

Quatre comités de travail ont été formés pour identifier les réponses aux divers enjeux identifiés. On y compte une moyenne de plus de dix participants par comité, dont des membres du conseil municipal, des représentants de la MRC et une participation totale de 25 citoyens et acteurs économiques.

Âge des participants

Figure 1 : Âge des participants



2. KAMOURASKA EN DONNÉES

2.1. Écosystème naturel

Le territoire de Kamouraska est défini principalement par son paysage à la fois fluvial et agricole. Situé dans la plaine du Saint-Laurent, il est ponctué au large par les îles de l'archipel de Kamouraska (île aux Corneilles, île de la Providence, île Brûlée, île aux Patins, Grande-Île) et sur terre par les cabourons. Enfin, les aboiteaux soulignent la frontière entre l'estran et les terres cultivées.

Située dans la MRC de Kamouraska au Bas-Saint-Laurent, la municipalité de Kamouraska a un territoire de 4385 ha, répartis comme suit : terres en culture (81 %), milieux forestiers (10 %), milieux humides, tourbières et marais côtiers (3 %) et milieux humanisés (3 %).

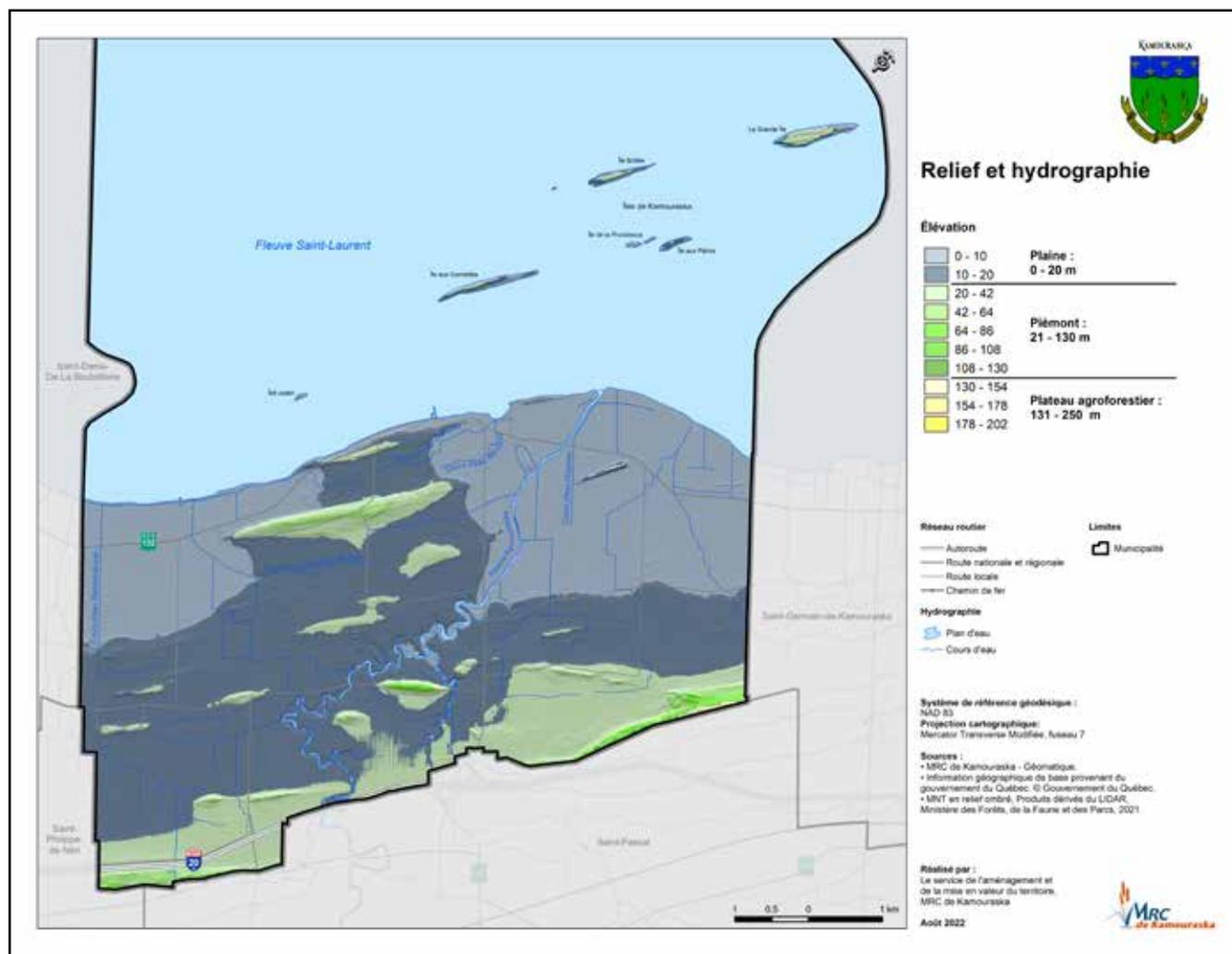


Figure 2 : Relief et hydrographie de la municipalité de Kamouraska (Source : MRC de Kamouraska, 2022)

2.2 Évolution historique

Avant la colonisation, ce territoire constituait un milieu propice à la pêche et à la chasse, habité par les Wolastoqiyik (anciennement appelés Malécites), les Micmacs et les Abénakis.

La colonisation du territoire s'amorce vers la fin du 17^e siècle, d'abord sur les terres fertiles de la plaine littorale. La seigneurie de Kamouraska est fondée en 1674. Elle est peuplée principalement d'habitants d'origine canadienne-française et catholique. La richesse des terres et l'accès au fleuve font de Kamouraska un centre institutionnel et commercial d'importance. D'ailleurs, Kamouraska continue à se développer malgré les exactions perpétrées au lendemain de la conquête.

Durant les années 1800, elle devient un lieu de villégiature pour la bourgeoisie du Québec, tant francophone qu'anglophone. Elle devient même le chef-lieu judiciaire pour l'ensemble du Bas-Saint-Laurent en 1849. Une dizaine d'années plus tard, sa croissance ralentit. En effet, le train ne passera pas par Kamouraska, mais par Saint-Pascal. Dès lors, la municipalité cède sa place de cœur administratif et commercial de la région.

L'activité agricole continue à se développer malgré ces aléas, ainsi que la villégiature, grâce entre autres à la qualité du patrimoine bâti.

2.3 Dynamique d'occupation du territoire

La municipalité possède un cœur villageois dense, orienté vers le fleuve. Les habitations sont d'une grande qualité architecturale. L'activité agricole déroule ses cultures du pied des cabourons jusqu'au fleuve. L'ensemble crée un paysage d'exception.

2.4 Tendances démographiques

Selon l'enquête de Statistique Canada de 2021, Kamouraska compte actuellement 608 habitants, dont la moitié est âgée entre 20 et 64 ans et le tiers, plus de 65 ans.

Les projections de Statistique Canada montrent une tendance au vieillissement de la population d'ici 2041, avec une forte diminution de la population active (35 à 64 ans). Le nombre de citoyens, quant à lui, devrait rester stable.

En effet, aujourd'hui, trois Kamouraskois sur dix ont plus de 65 ans et un cinquième d'entre eux ont plus de 80 ans.

En 2041, quatre citoyens sur dix auront plus de 65 ans et la moitié d'entre eux auront plus de 80 ans.

Ainsi, les 80 ans et plus devraient constituer le quart de la population de la municipalité en 2041.

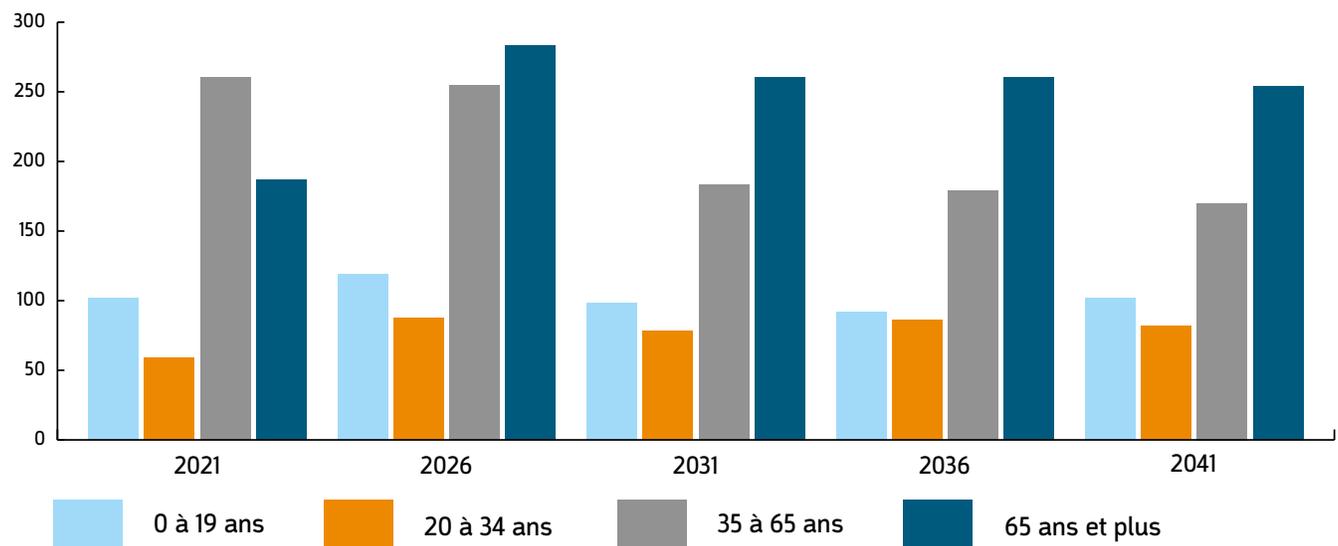


Figure 3 : Évolution de l'âge de la population de Kamouraska (projection 2021-2041)
(Source : Statistique Canada. 2023. Profil du recensement. Recensement de 2021)

2.5 Caractéristiques socio-économiques

Selon Statistique Canada, le revenu médian de la population de Kamouraska, autant par personne que par famille ou ménage, est plus élevé que celui de la population du reste de la MRC. Cela pourrait s'expliquer par la proportion importante des villégiateurs et des personnes retraitées au village.

| Revenu | Kamouraska | MRC de Kamouraska | Province de Québec | Québec | Montréal |
|---------------------------------|------------|-------------------|--------------------|---------|----------|
| Revenu médian par personne (\$) | 38 000 | 37 200 | 40 800 | 44 400 | 40 800 |
| Revenu médian par famille (\$) | 89 000 | 85 000 | 97 000 | 100 000 | 100 000 |
| Revenu médian par ménage (\$) | 70 000 | 64 000 | 72 500 | 70 500 | 76 000 |

Tableau 1 : Revenu médian des citoyens de Kamouraska. (Source : Statistique Canada. 2023. Profil du recensement. Recensement de 2021)

Le niveau de formation, quant à lui, est similaire à celui du reste de la MRC. En effet, 39 % des citoyens de Kamouraska ont étudié au cégep ou à l'université, alors que ce pourcentage est de 35 % dans la MRC et de 45 % au Québec.

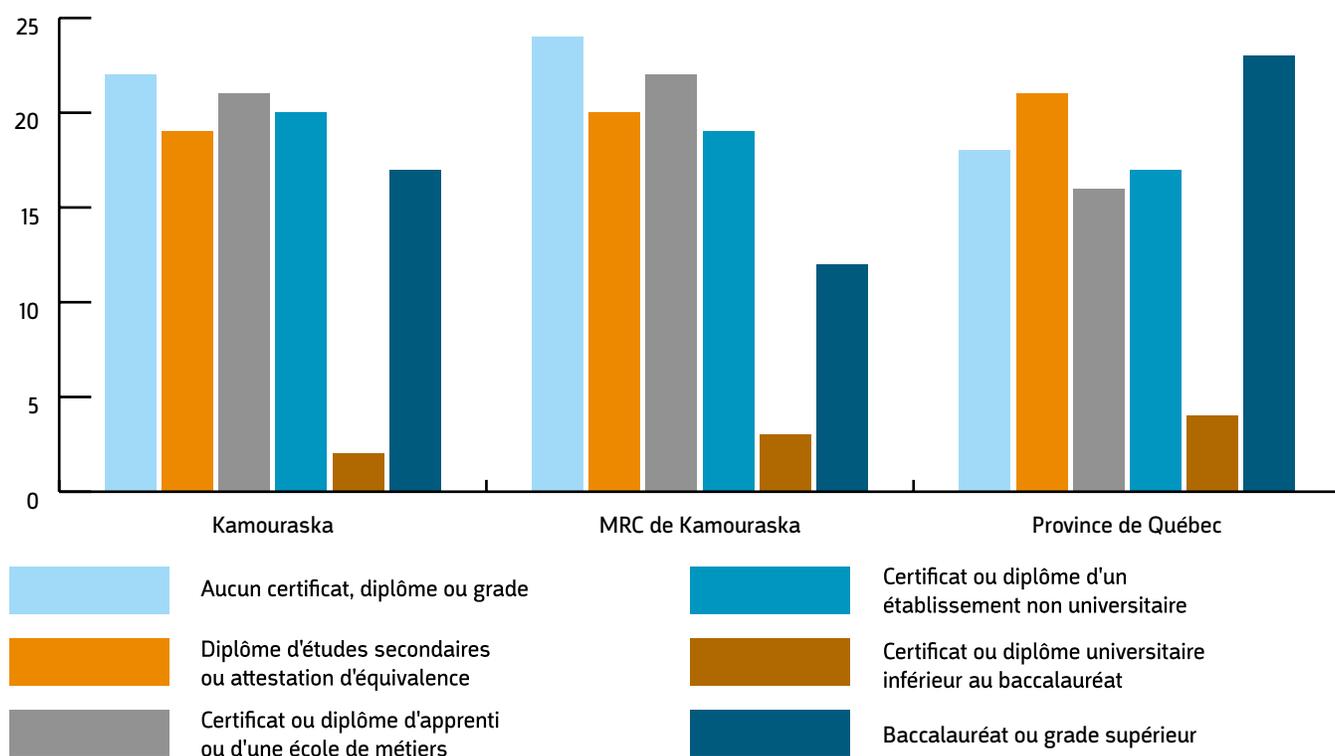


Figure 4 : Niveau de formation des citoyens âgés de 15 ans et plus, Kamouraska, MRC de Kamouraska et ensemble du Québec de Kamouraska (Source : Statistique Canada. 2023. Profil du recensement. Recensement de 2021)

3. BASSIN DE VIE DES CITOYENS DE KAMOURASKA

3.1. Le bassin de vie de la population de Kamouraska

Les citoyens ont défini leur bassin de vie et les différents milieux de vie qui le définissent. En voici le résultat :

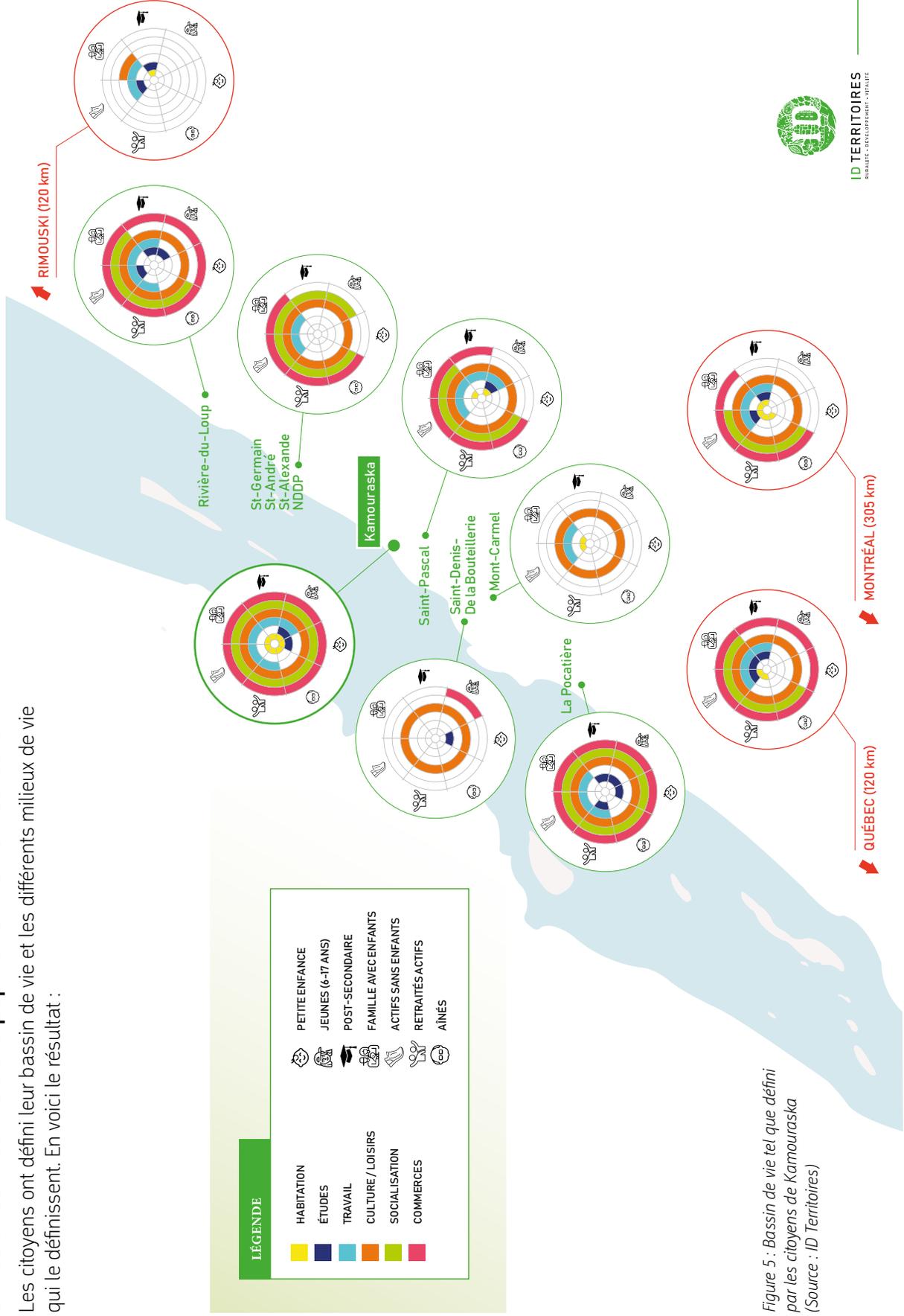


Figure 5 : Bassin de vie tel que défini par les citoyens de Kamouraska (Source : ID Territoires)



ID TERRITOIRES
SÉRIALITÉ - PARTICIPATION - SYNERGIE

Le bassin de vie de la population de Kamouraska s'étend principalement de Rivière-du-Loup à La Pocatière. Il est bordé par le fleuve et possède plusieurs composantes avec les municipalités de Saint-Pascal, Saint-Germain, Saint-André et Saint-Alexandre. De plus, de nombreux citoyens habitent le territoire à temps partiel. En effet, le bassin de vie réel de plusieurs citoyens inclut la ville de Québec et la grande région de Montréal à l'ouest, ainsi que la ville de Rimouski à l'est. La municipalité doit donc orienter son plan de développement en cohérence avec les différentes municipalités et acteurs qui constituent le bassin de vie de ses citoyens.

3.2 Les dynamiques de déplacement

Une majorité de citoyens se rend quotidiennement vers les villes de centralité que sont Saint-Pascal, La Pocatière et Rivière-du-Loup, principalement pour le travail ou les études et les divers services de biens et de consommation. Aussi, une majorité de la population effectue de façon hebdomadaire des déplacements vers ces villes de centralité, ainsi que vers les municipalités avoisinantes pour le loisir, les commerces, le travail ou la socialisation.

Enfin, les nouveaux arrivants, mais aussi plusieurs autres groupes de populations, se rendent de façon récurrente vers différents milieux urbains (Québec, Montréal). Ils y restent une à plusieurs journées, pour y habiter, y travailler ou en raison de la conciliation familiale.

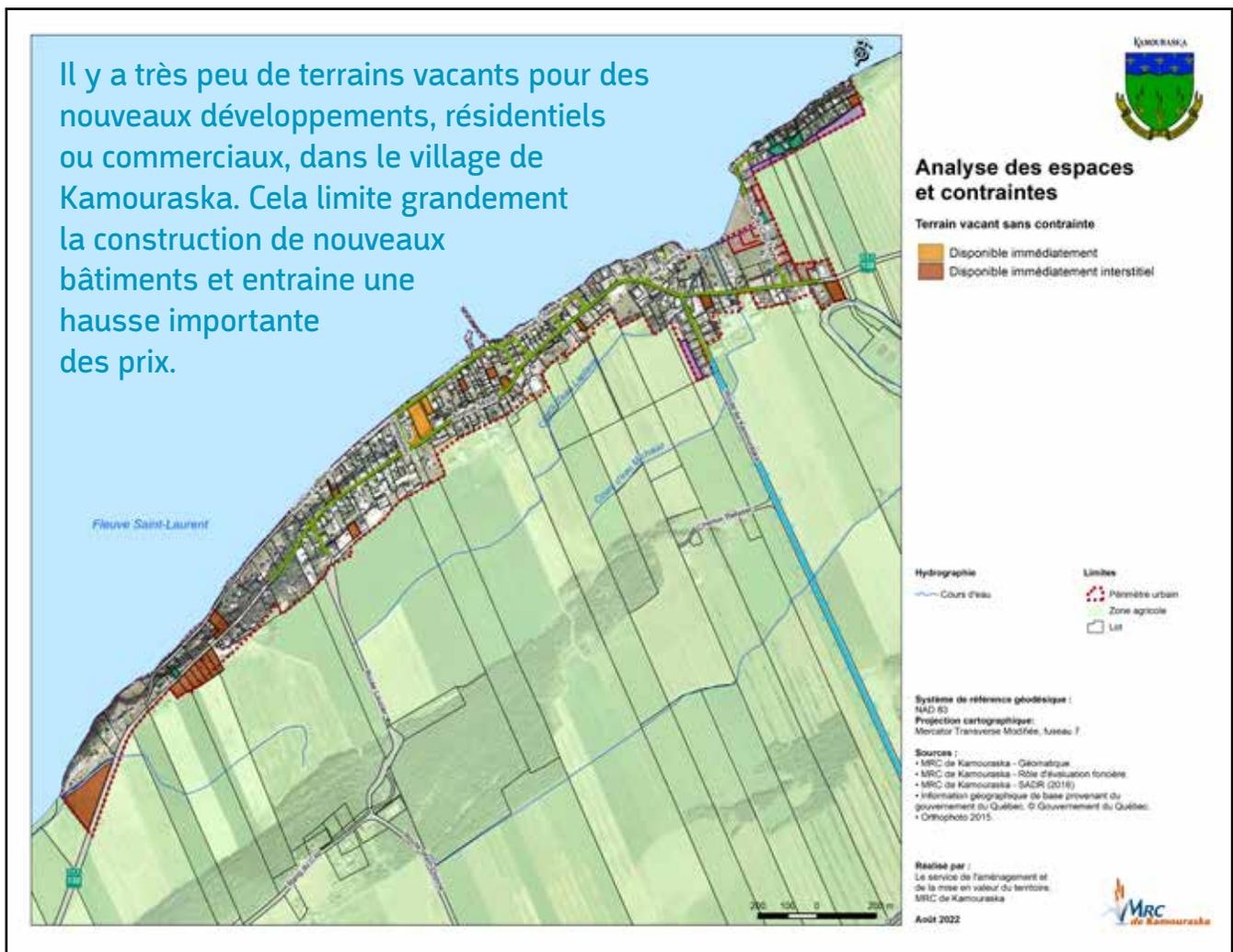


Figure 6 : Espaces vacants dans le village de Kamouraska (Source: Document de travail, MRC de Kamouraska, juillet 2023)

4. LES MILIEUX DE VIE DE LA POPULATION DE KAMOURASKA ET LEURS ENJEUX

4.1. L'habitat, le secteur résidentiel

Selon le rôle d'évaluation foncière datant de juin 2023, il existe 342 résidences sur le territoire de Kamouraska. Parmi elles, 250 sont des logements habités à l'année et 78 sont des résidences secondaires. Les 14 « autres immeubles résidentiels » sont les logements locatifs de la résidence Saint-Louis.

On peut donc constater qu'à Kamouraska, plus d'une maison sur cinq est un logement de villégiature.

Kamouraska dispose principalement de grands logements. En effet, près de la moitié d'entre eux compte au moins huit pièces, contre un tiers pour la MRC. Il existe des opportunités d'aménagement des logements pour accueillir des chambres ou des appartements attenants. **Elles sont actuellement saisies principalement pour l'implantation de logements touristiques.**

Par ailleurs, les données de Statistique Canada indiquent que les logements à Kamouraska valent nettement plus cher que dans le reste de la MRC (100 000 \$ de plus ou 1/3 de la valeur à Kamouraska). Logiquement, les frais mensuels pour les propriétaires sont également plus élevés.

Le seul immeuble à loyer du village est la résidence Saint-Louis, un office municipal d'habitation (OMH) géré par l'Office d'habitation du Kamouraska Est. Statistique Canada ne peut publier de données sur ce point, en vertu de la protection des renseignements personnels (trop peu de logements pour permettre l'anonymisation des données).

| Valeur des logements | Kamouraska | MRC de Kamouraska | Province de Québec | Québec | Montréal |
|--|------------|-------------------|--------------------|---------|----------|
| Valeur moyenne des logements (\$) | 298 000 | 194 800 | 376 800 | 326 800 | 500 400 |
| Frais de logement mensuel médian pour les logements loués (\$) | - | 544 | 810 | 830 | 880 |
| Frais de logement mensuel médian pour les logements occupés par le propriétaire (\$) | 640 | 616 | 1070 | 1130 | 1310 |

Tableau 2 : Valeur des logements et frais afférents. (Source : Statistique Canada, 2023. Profil du recensement. Recensement de 2021)

On peut remarquer des données ci-dessus que **l'accessibilité au logement est un enjeu majeur à Kamouraska.**

Si on met ces données en parallèle avec celles sur le revenu médian (tableau 1), on constate que les citoyens de la municipalité et de la MRC ont un pouvoir d'achat restreint pour les logements sis à Kamouraska en comparaison au reste des Québécois.

De plus, Kamouraska est un lieu de villégiature prisé disposant d'un patrimoine bâti de grande qualité. Ainsi, acquérir une maison du village peut devenir un investissement intéressant pour des personnes plus aisées, comme les citadins ou certains retraités.

Statistique Canada dénombre 285 ménages à Kamouraska, dont 95 composés d'une personne seule et 125 de deux personnes. Soixante-cinq ménages ont des enfants, avec une moyenne de 4,2 individus par ménage pour ce dernier groupe.

L'avis des citoyens

Les citoyens considèrent que la gestion de l'habitat et du logement est prioritaire pour les prochaines années. Ils s'inquiètent particulièrement du manque d'accès au logement pour les jeunes familles et les aînés, entre autres dû à la forte pression foncière des acheteurs de l'extérieur de la région. Ils sont également soucieux de la préservation de la qualité du patrimoine bâti si particulier à Kamouraska. De plus, le manque de terrains disponibles entraîne une concurrence du logement résidentiel avec le développement des activités touristiques et commerciales et empêche l'arrivée de nouveaux entrepreneurs. Aussi, le secteur économique relève le manque de logements temporaires pour les travailleurs saisonniers.

4.2 Les milieux d'étude et de la petite enfance

Il y a une école primaire à Kamouraska. Elle compte entre 50 et 60 élèves, de la 4^e maternelle à la 6^e année du primaire. Une partie des enfants proviennent de la municipalité voisine de Saint-Germain, qui ne dispose pas d'école primaire. Le manque d'enfants à Kamouraska est inquiétant pour l'avenir de l'école et des services de garde.

L'avis des citoyens

Les citoyens considèrent que la situation est préoccupante. Des efforts doivent être consentis pour s'assurer le maintien de l'école primaire et des services de garde. Ce maintien passe par une action concrète sur l'habitation afin d'assurer l'arrivée de nouvelles familles. La stratégie d'habitation doit être orientée vers l'augmentation du nombre de familles.

4.3 Le milieu économique et de travail

Le milieu économique et de travail est particulièrement éclaté pour la population de Kamouraska.

En effet, il existe une activité agricole conséquente qui cohabite avec diverses activités commerciales, culturelles et touristiques d'importance sur le territoire. De plus, de nombreuses personnes occupent des emplois dont le centre décisionnel se situe dans des lieux éloignés, comme Québec ou Montréal. Le quart de la population active travaille à son compte (travail autonome).

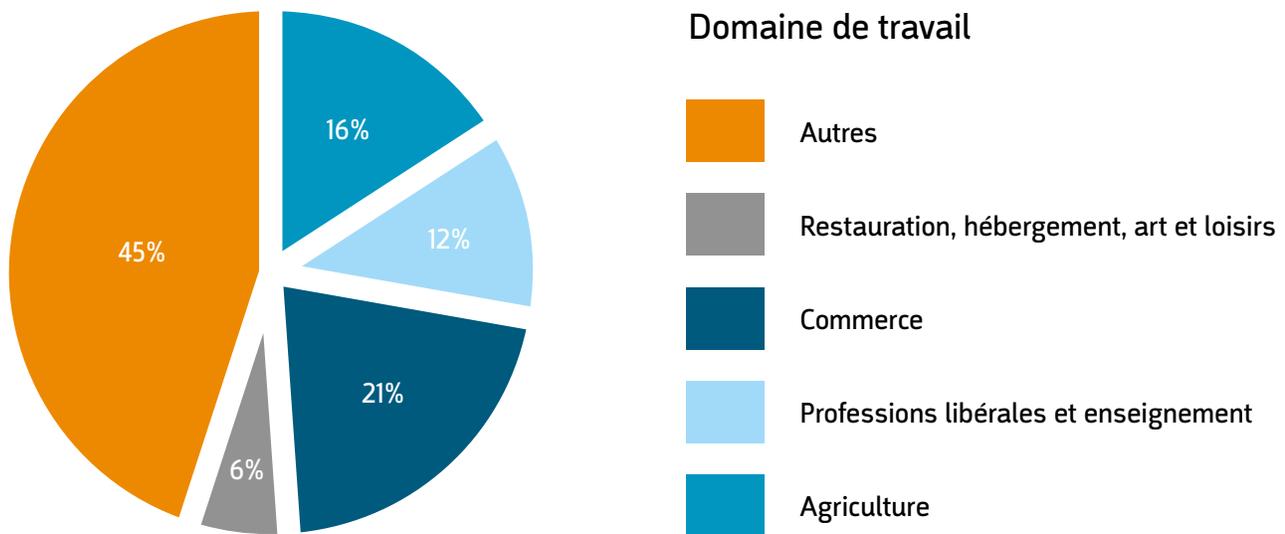


Figure 7 : Les domaines de travail des citoyens de Kamouraska

Par ailleurs, quatre citoyens sur dix ne sont plus à l'emploi, ce qui ajoute à la disparité des activités et des intérêts des différents citoyens sur le territoire. L'activité économique est dynamique dans l'ensemble du bassin de vie. Il s'ensuit une rareté de la main-d'œuvre. Ainsi, peu d'enjeux sont présents pour la municipalité concernant les milieux de travail.

| Vocation | Valeurs imposables au rôle d'évaluation 2022 | | Nombre de bâtiments principaux | |
|--|--|-------|--------------------------------|-------|
| | \$ | % | Nombre | % |
| Logements et autres immeubles résidentiels | 56 521 300 | 43,5 | 263 | 47,3 |
| Villégiature | 16 340 100 | 12,6 | 76 | 13,7 |
| Commercial | 6 416 300 | 1,1 | 19 | 3,4 |
| Services, industries, culture, loisirs | 1 317 200 | 0,4 | 7 | 1,3 |
| Agricole | 47 794 600 | 26,8 | 142 | 25,5 |
| Forêts inexploitées (pas de réserve) et terrains vagues | 1 388 000 | 1,1 | 49 | 8,8 |
| Total | 129 777 500 | 100 % | 556 | 100 % |

Tableau 3 : Part des secteurs économiques dans l'assiette fiscale de Kamouraska
(Source : Municipalité de Kamouraska. Sommaire du rôle d'évaluation de 2022).

Le secteur agricole

Avec ses 33 entreprises, le secteur agricole compte pour 16 % des emplois et 26,8 % des revenus fiscaux de la municipalité de Kamouraska. Il constitue donc une part essentielle de l'activité économique de Kamouraska. Aussi, étant donné sa productivité, il s'avère un acteur clé pour l'autosuffisance agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent, et du Québec en général. Enfin, il assure le maintien des paysages qui font la spécificité de Kamouraska.

L'avis des citoyens

Les citoyens de Kamouraska sont attachés à leur secteur agricole et conscients de sa contribution pour la richesse de leur territoire, même s'il n'est pas toujours aisé d'en saisir l'ensemble des réalités. Ils souhaitent une cohabitation harmonieuse du secteur avec les autres secteurs économiques, ainsi qu'avec la communauté, entre autres en ce qui a trait aux déplacements au sein du village. Ils souhaitent aussi faciliter le développement de nouvelles entreprises. Enfin, côté paysage et environnement, ils estiment important que les aboiteaux, les bandes riveraines et les paysages agricoles soient maintenus et valorisés.

Le secteur touristique et commercial

Une particularité et un atout de Kamouraska sont la richesse et la vitalité de ses activités commerciales, culturelles et touristiques, fréquentées tant par les visiteurs de passage que les habitants du Bas-Saint-Laurent. Les services commerciaux, accessibles à tous, constituent une part non négligeable des revenus fiscaux. Ils représentent également une portion importante des emplois dans la municipalité, surtout durant la saison touristique. Leur masse critique et leur dynamisme permettent à certains d'entre eux d'ouvrir à l'année. C'est aussi la masse critique des commerces, associée à la richesse de son offre culturelle, la beauté des paysages et à la qualité du patrimoine bâti, qui fait de Kamouraska un pôle d'attraction, tant pour la clientèle régionale que pour les vacanciers en route vers la Gaspésie ou les Maritimes. L'activité commerciale, très intense en été, chute après la période estivale, ce qui entraîne des répercussions sur les dynamiques territoriales et le milieu de vie de Kamouraska. On voit cependant certains commerces se détourner progressivement de l'intensité de la saison touristique pour, progressivement, ouvrir tout au long de l'année.

L'avis des citoyens

Les citoyens de Kamouraska considèrent que le secteur économique et commercial particulier de Kamouraska constitue un atout. Ils constatent que ce secteur rassemble des acteurs aux intérêts pouvant être divergents et qu'il est nécessaire de mettre en place une stratégie de communication et de concertation afin de favoriser la cohabitation entre les acteurs économiques et les citoyens. Ils estiment qu'il faut maintenir, voire stimuler les services commerciaux présents dans la municipalité et favoriser une offre commerciale qui leur soit accessible et bénéfique : maintien des services de proximité, développement de nouvelles offres répondant aux besoins locaux, rétention de la main-d'œuvre locale en favorisant l'emploi, surtout chez les jeunes. Ils considèrent que l'allongement de la saison d'ouverture au-delà de la période estivale pourrait en partie répondre à ces différents besoins. Aussi, les citoyens estiment que la municipalité devrait mieux soutenir les commerces, par exemple en accompagnant le développement de nouvelles offres et en améliorant l'attractivité du village pour les employés et les entrepreneurs. Ils sont conscients de l'importance du tourisme pour le village et considèrent pertinent d'améliorer la notoriété de Kamouraska et la qualité de l'expérience touristique, entre autres par des aménagements du territoire. Par ailleurs, les citoyens s'inquiètent de voir des entreprises fermer, faute de relève, et souhaitent que la municipalité accompagne les entrepreneurs afin d'assurer un transfert. Les citoyens souhaitent améliorer la fluidité des déplacements et la gestion des stationnements durant la période estivale, lors des périodes de fort achalandage, notamment sur la rue Morel, l'artère principale du village (route 132). Certains citoyens préféreraient limiter les activités touristiques dans des zones désignées du village ou estiment nécessaire de mieux encadrer l'offre d'hébergements de tourisme, entre autres pour éviter la dévitalisation du village.

4.4 Des citoyens aux histoires diverses et aux intérêts variés

Les quelque 600 citoyens de Kamouraska présentent une grande variété de profils, qui eux-mêmes s'entrecroisent : agriculteurs, commerçants, retraités, travailleurs culturels, villégiateurs, familles souches, travailleurs autonomes, entrepreneurs, artistes, néoruraux, artisans... certains plus et d'autres moins impliqués dans la vie communautaire. De ceci, découlent une richesse et une diversité d'opinions, de valeurs, d'intérêts... et de visions en matière de développement du territoire.



Le cadre de vie exceptionnel propre à Kamouraska est construit par l'ensemble des acteurs et non par un seul groupe.

Il est nécessaire que les groupes d'acteurs et de citoyens partagent une vision commune, afin d'entretenir la cohésion sociale. C'est par la concertation et la communication entre les différents groupes d'acteurs que la municipalité pourra continuer à être un milieu de vie dynamique et accueillant.

De plus, vu la diversité des citoyens, il s'avère nécessaire de développer une stratégie de communication et de concertation efficace entre l'ensemble des acteurs.

L'avis des citoyens

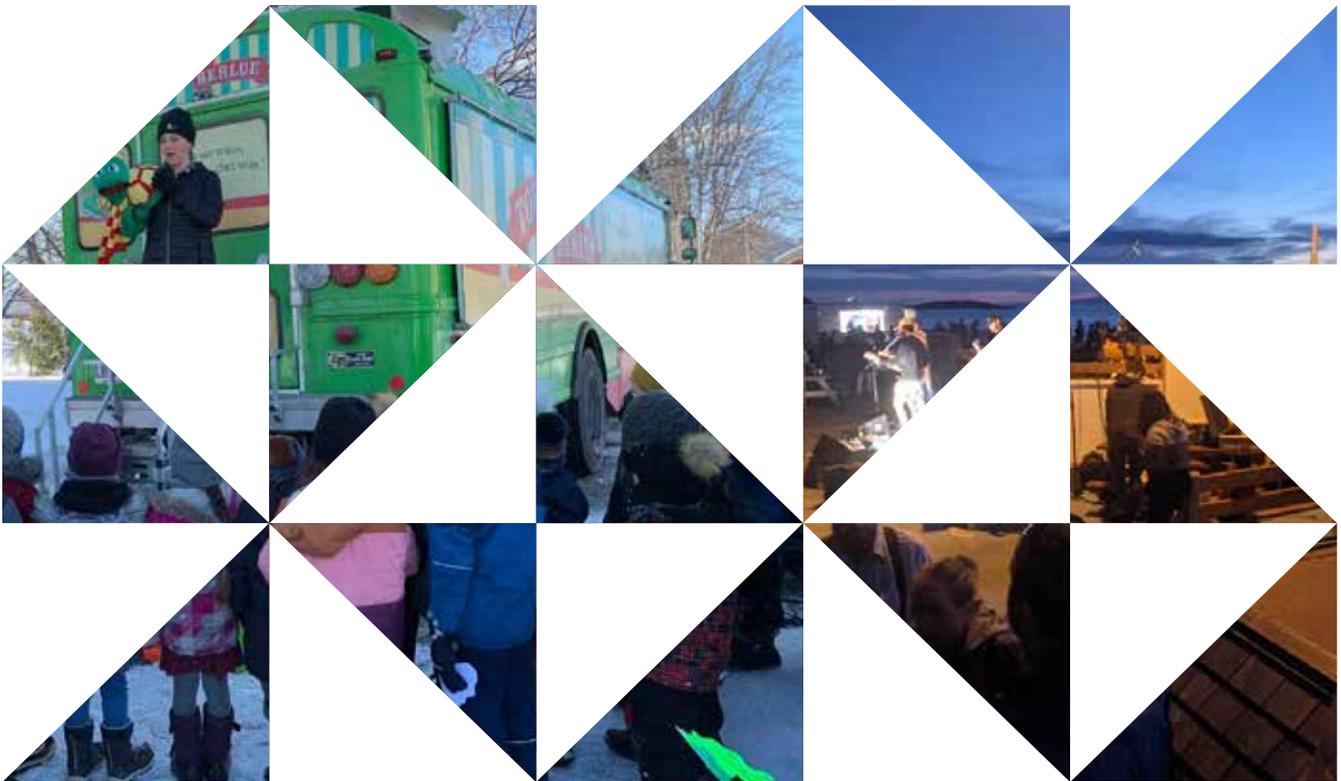
Les citoyens désirent être informés des enjeux et des projets de la municipalité, tout au long de leur développement. Ils souhaitent que la municipalité encourage la cohésion sociale et la mobilisation citoyenne.

4.5 Les milieux de loisir et les lieux de socialisation

Le bassin de vie de Kamouraska et de ses environs offre une variété de lieux de socialisation et d'activités de loisir. Les citoyens se rendent autant dans les villages de Saint-Philippe-de-Néri, Saint-Germain, Saint-André, Saint-Pascal ou Rivière-Ouelle que plus loin vers La Pocatière ou Rivière-du-Loup.

La municipalité elle-même est reconnue pour la vitalité de son secteur culturel et des loisirs. Elle dispose aussi de plusieurs lieux de socialisation (salle communautaire, patinoire, site des quais...). Malgré cela, la socialisation peut s'avérer un défi, puisqu'il n'existe pas d'occasion où l'ensemble des groupes de citoyens se rassemblent.

Aussi, la promotion de ces activités auprès des citoyens semble insuffisante, puisque ceux-ci ne sont pas tous informés des activités offertes sur le territoire. Ce phénomène semble plus prononcé pour la jeune clientèle. Enfin, il semble manquer de bénévoles pour animer les lieux et activités.



L'avis des citoyens

Les citoyens désirent être mieux informés des activités culturelles et de loisir se déroulant sur leur territoire. Ils estiment que celles-ci pourraient être plus orientées vers les citoyens et moins vers les touristes. Ils constatent l'essoufflement des bénévoles et souhaitent être en mesure d'y pallier. Ils constatent un manque de communication ou de promotion envers l'offre culturelle et de loisir et considèrent que la municipalité devrait déployer des efforts pour favoriser la mixité sociale ou au moins le dialogue entre les différents groupes de citoyens.

4.6 Le patrimoine naturel, paysager et l'identité de Kamouraska

L'identité d'un territoire est la relation d'un espace géographique avec son site, son patrimoine et les caractéristiques culturelles partagées de ses habitants. Les éléments identitaires propres à une communauté peuvent être tangibles (paysages, patrimoine, géographie, etc.) ou immatériels (mémoire collective, production économique dominante, institutions locales, production artistique, etc.).

Ainsi, tel que le décrit la loi québécoise sur le patrimoine culturel, « le patrimoine culturel, reflet de l'identité d'une société, est constitué de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents, d'immeubles, d'objets et de sites patrimoniaux, de paysages culturels patrimoniaux et de patrimoine immatériel » (Loi sur le patrimoine culturel, ministère de la Culture et des Communications du Québec).

Les éléments identitaires forts de Kamouraska sont autant liés au fleuve et ses îles qu'au patrimoine bâti du cœur villageois et aux particularités du paysage que sont les cabourons, les champs cultivés ou les aboiteaux. En effet, avec ses maisons bourgeoises, ses bâtiments commerciaux et institutionnels construits durant la période faste du 19^e siècle, Kamouraska est reconnue pour son patrimoine bâti exceptionnel. Les maisons de villégiature datant de la même époque complètent le cadre remarquable du cœur villageois. Le patrimoine religieux est lui aussi particulier, avec l'église Saint-Louis et son presbytère, l'ancien couvent ou le parc du Berceau du Kamouraska, à quelques kilomètres du village. La richesse des lieux et de son histoire a contribué à l'éclosion d'une riche activité culturelle : Musée régional de Kamouraska, Centre d'art de Kamouraska, galeries...

Kamouraska est la seule municipalité du Québec à avoir deux quais, legs de son passé commercial. On y trouve aussi deux des huit pêches à l'anguille toujours en activité au Québec.

Une autre caractéristique identitaire de Kamouraska est son paysage particulier. La plaine fertile du Saint-Laurent a permis l'éclosion d'une activité agricole prospère, principalement laitière. Les aboiteaux, construits au cours du 19^e siècle, sont un exemple parmi d'autres des aménagements qui ont forgé les paysages de Kamouraska.

Les cabourons, îlots rocheux en plein champ, s'étirent parallèles au fleuve, en écho aux îles de l'archipel de Kamouraska. Sur le rivage, les battures et autres milieux humides abritent un riche écosystème. Au large, les îles offrent un refuge aux plantes et aux oiseaux. Elles font d'ailleurs partie de la réserve nationale de faune (RNF) des Îles-de-l'Estuaire. Preuve de l'importance de cet écosystème, les gouvernements du Québec et du Canada projettent d'agrandir le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent jusqu'aux frontières du Kamouraska.

L'avis des citoyens

Le patrimoine exceptionnel de Kamouraska est diversifié et florissant. Il convient d'en assurer la préservation et la valorisation pour le bien-être de l'ensemble de la population. Différents éléments du patrimoine méritent d'être préservés et valorisés, notamment l'église et le Berceau, le site des quais, les îles de l'archipel de Kamouraska et les aboiteaux. L'ensemble de ces éléments forme un cadre paysager distinctif grandiose qui donne aux citoyens un milieu de vie hors du commun.

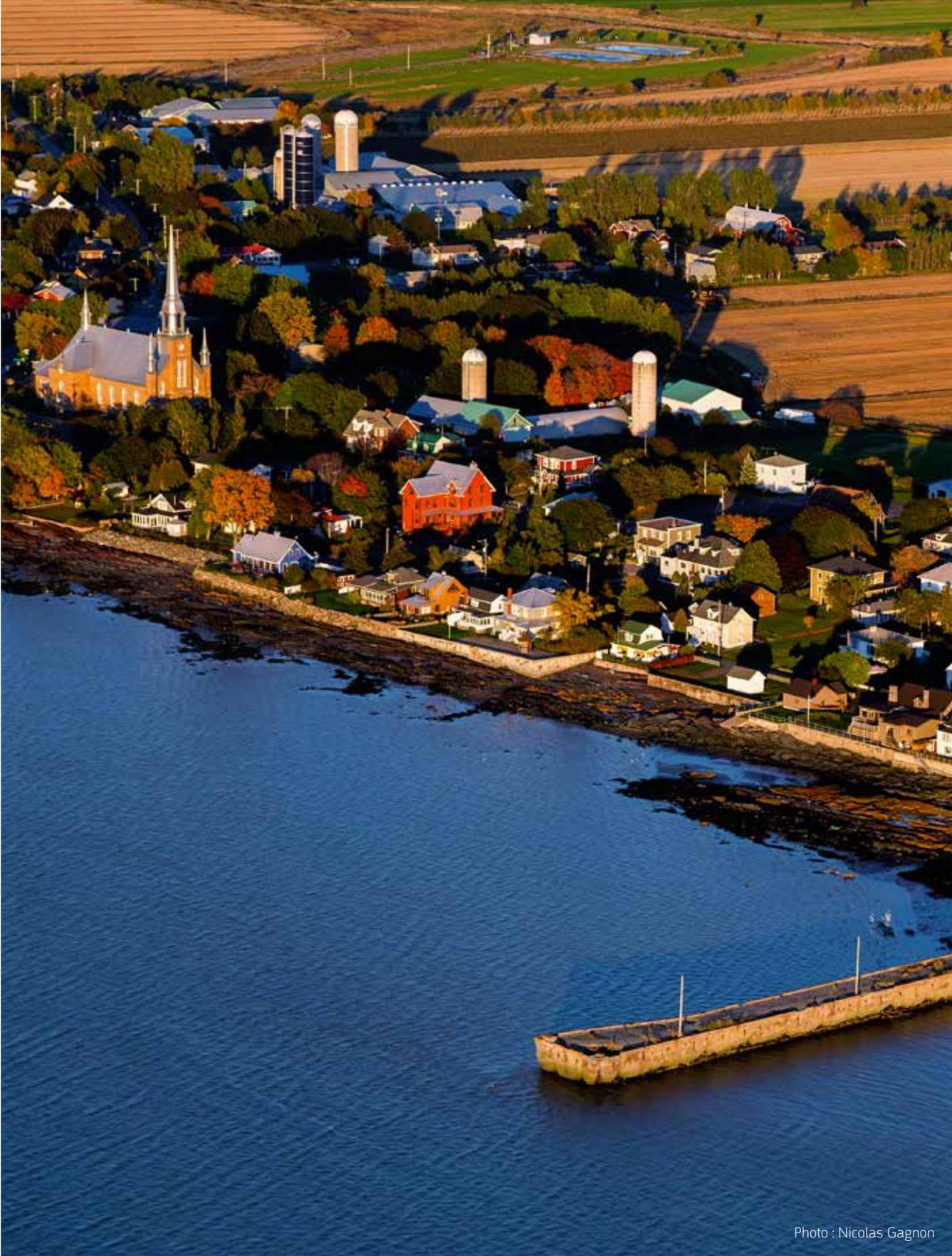


Photo : Nicolas Gagnon

5. PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL 2023-2028

Kamouraska est un cadre de vie exceptionnel qui facilite le développement de diverses activités (agriculture, commerce, tourisme, loisir...). La municipalité compte singulièrement plus de commerces que les municipalités de la région, mais ceux-ci sont principalement ouverts en saison estivale. La dynamique du village en est modifiée.

Les activités touristiques et commerciales, importantes pour une municipalité de cette taille, permettent l'accès à divers services. Elles contribuent donc à la qualité de vie de la population. Cependant, leur saisonnalité perturbe la vie de village et la concertation entre les différents acteurs économiques et groupes de populations.

La population de Kamouraska souhaite préserver ce cadre de vie en s'assurant que celui-ci soit au bénéfice des habitants qui occupent le territoire.



Vision : Kamouraska possède un patrimoine hors du commun qui fait du territoire un cadre de vie exceptionnel pour ses habitants, ses villégiateurs et ses visiteurs. Le dynamisme des familles, des commerces, du monde agricole et du milieu culturel, ainsi que l'activité stimulée par les villégiateurs et les touristes contribue à animer le territoire pour en faire un milieu de vie d'exception.

Le plan de développement 2023-2028 est un document d'orientation. Il identifie quatre chantiers. Ainsi, des plans d'action annuels par enjeu permettront de concrétiser les orientations adoptées.

1

ENJEU 1 : Mettre en place une stratégie habitation

- Cibles :**
- L'offre globale de logements (290 logements en 2023) augmente de manière significative en fonction de la disponibilité des terrains.
 - Cette offre sera élaborée pour répondre prioritairement aux familles et aînés.

| Objectifs | Actions | | | |
|--|---|--|---|--|
| <p>1.1 Mettre en place des actions d'aménagement pour faciliter le développement d'une offre de logement.</p> | <p>Adopter un plan d'urbanisme favorable au développement de logements destinés aux familles et aînés (identification du droit de préemption, etc.).</p> | <p>Répertorier et tenir à jour un registre des terrains vacants ou possédant des opportunités en matière de développement domiciliaire pour les familles ou les aînés.</p> | | |
| <p>1.2 Établir un cadre réglementaire favorable au développement d'une offre de logements pour les familles et aînés.</p> | <p>Adapter la réglementation pour faciliter l'aménagement d'unités d'habitations accessoires destinées à l'installation de familles.</p> | <p>Adapter la réglementation afin d'autoriser l'aménagement de bâtiments ou annexes à vocation commerciale ou artisanale à des résidences (microentreprises).</p> | <p>Adapter la réglementation de taxation pour favoriser le développement de logements destinés aux familles.</p> | <p>Adapter la réglementation afin d'autoriser l'aménagement de logements annexes aux bâtiments commerciaux pour favoriser l'arrivée d'entrepreneurs commerçants.</p> |
| <p>1.3 Mettre en place des mesures incitatives et un cadre d'intervention pour assurer l'augmentation de l'offre en logement.</p> | <p>En fonction des capacités financières de la municipalité, élaborer et mettre en place des incitatifs pour favoriser l'aménagement, la rénovation et la construction de nouveaux logements.</p> | <p>Évaluer les opportunités d'action en tant que municipalité promotrice : achats et reventes sous condition de terrains, bâtiments, droit de préemption, etc.</p> | <p>Promouvoir la stratégie habitation et ses mesures incitatives auprès de possibles entrepreneurs et familles ciblées.</p> | |
| <p>1.4 Développer des actions pour favoriser l'agrandissement de la surface constructible à Kamouraska.</p> | <p>Assurer les démarches nécessaires afin que les terrains qui ont fait l'objet d'installation de systèmes d'aqueduc et d'égouts puissent être développés.</p> | <p>Assurer les démarches nécessaires/ représentations afin que le périmètre urbain puisse être élargi.</p> | | |

2

ENJEU 2 : Assurer le développement durable des activités commerciales, touristiques et agricoles

- Cibles :**
- L'offre globale d'activités commerciales et touristiques est maintenue, voire augmentée.
 - Cette offre est présente sur une période élargie durant l'année, et cette période est clarifiée auprès des diverses instances.
 - L'expérience de consommation est facilitée sur le territoire.

| Objectifs | Actions | | |
|---|--|--|--|
| 2.1 Favoriser le maintien et le développement d'entreprises commerciales au bénéfice des citoyens | Assurer une veille auprès des entrepreneurs sur le maintien de leurs activités commerciales. | Promouvoir les ressources existantes (MRC, etc.) en termes de services aux entreprises (transferts et autres). | En partenariat avec les ressources existantes (MRC, etc.), répertorier et promouvoir les opportunités d'activités commerciales auprès de potentiels entrepreneurs. |
| 2.2 Favoriser une meilleure coordination et un allongement de la saison touristique. | Assurer une concertation et une communication (promotion) pour un lancement annuel de la saison touristique. | Explorer et valider l'intérêt pour le développement d'activités hors saison estivale en partenariat avec Tourisme Kamouraska et Tourisme Bas-Saint-Laurent. | Maintenir une communication avec les entreprises commerciales pour connaître leurs intentions en termes d'offres d'ouverture (heures, dates, etc.). |
| 2.3 Favoriser la fluidité des déplacements autant pour les consommateurs (citoyens, villégiateurs, touristes) que pour les acteurs commerciaux (livreurs, agriculteurs, etc.). | Assurer un suivi auprès du ministère des Transports pour réviser les limitations de vitesse. | Réaliser un inventaire de la situation des aires de stationnement et création d'un comité de réflexion en concertation avec les acteurs concernés (Fabrique, municipalité, commerces). | Mettre en place des mesures pour faciliter la cohabitation entre les différents usagers du réseau routier (affichage, annonces publiques, etc.). |

3

ENJEU 3 : Valoriser l'identité et le patrimoine naturel et culturel

- Cibles :**
- Le quai Taché est réhabilité.
 - Une stratégie de préservation du patrimoine bâti est établie.
 - Une stratégie de préservation des milieux naturels et des paysages identitaires de Kamouraska est établie.
 - Les principaux espaces publics sont réhabilités et mis en valeur.

| Objectifs | Actions | | | | | |
|--|--|--|--|---|---|---|
| 3.1 Caractériser de manière plus précise le patrimoine et les symboles identitaires de Kamouraska. | Évaluer la pertinence et le potentiel pour la réalisation d'une étude de caractérisation et de reconnaissance des paysages de Kamouraska en partenariat avec les démarches des municipalités du littoral. | S'assurer de mettre à jour et compléter le répertoire du patrimoine bâti kamouraskois par la MRC et la municipalité. | Déterminer les sites, espaces publics à valoriser en priorité (secteur des quais, place attenante à l'ancien palais de justice, Berceau, etc.) et planifier leur aménagement dans un plan d'ensemble cohérent. | Assurer une concertation avec les acteurs concernés, notamment la planification et la gestion des espaces communautaires (convivialité et socialisation). | Adopter un plan d'urbanisme qui assure la mise en œuvre des priorités établies en matière de patrimoine et d'identité. | Caractériser les avancées et les enjeux en termes de protection des milieux naturels réalisés par les acteurs du monde agricole. |
| 3.2 Assurer la préservation ou la réhabilitation des principaux éléments du patrimoine de Kamouraska ainsi que des symboles identitaires. | Obtenir un consensus des citoyens et acteurs économiques pour la préservation des paysages caractéristiques de Kamouraska (charte des paysages) en partenariat avec les démarches des municipalités du littoral. | Mettre à jour la réglementation pour la préservation du patrimoine bâti et paysager. | Réhabiliter les espaces publics et communautaires pour la communauté en cohérence avec le réaménagement durable. | Mettre en place des incitatifs et des mesures d'aide à la conservation pour les patrimoines bâtis d'exception à préserver. | Assurer la réhabilitation du quai Taché. | Identifier en partenariat avec le monde agricole, des actions qui pourront favoriser la protection des milieux naturels. |
| 3.3 Valoriser ce patrimoine auprès des citoyens et des visiteurs et villégiateurs. | Établir et mettre en place une stratégie pour valoriser les paysages de Kamouraska auprès des citoyens, acteurs économiques et touristes en partenariat avec les démarches des municipalités du littoral. | Déterminer les possibilités de mises en valeur des aboiteaux (en partenariat avec les acteurs régionaux). | Mettre en valeur les espaces publics et communautaires du patrimoine kamouraskois comme lieu de convivialité et de socialisation. | Évaluer la pertinence de mettre en place un comité de valorisation du patrimoine de Kamouraska. | Élaborer une stratégie de mise en valeur et promotion des principaux patrimoines identitaires Kamouraskois (bâti, paysager, religieux, agricole, maritime). | Valoriser les actions effectuées par le monde agricole en termes de protection des milieux naturels en prenant en compte les défis à surmonter. |

4

ENJEU 4 : Assurer une communication fluide et garantir la cohésion sociale

- Cibles :**
- Les différents groupes de citoyens sont sondés et consultés de manière régulière
 - Les différents acteurs socioéconomiques (comités et organismes) sont sondés et consultés de manière régulière
 - Les préoccupations, propositions et initiatives des différents groupes de citoyens sont prises en compte en cohérence avec le plan de développement de Kamouraska
 - Les outils de communication de la municipalité sont adaptés

| Objectifs | Actions | | |
|--|---|---|--|
| <p>4.1 Informer et mobiliser les citoyens, comités et organismes de Kamouraska pour promouvoir la mise en œuvre et le suivi du plan de développement.</p> | <p>Promouvoir la stratégie habitation et ses mesures incitatives auprès de possibles entrepreneurs et familles ciblées.</p> | <p>Assurer la notoriété et la reconnaissance de Kamouraska comme village d'exception pour son patrimoine et ses paysages.</p> | <p>Établir un processus de suivi et de communication sur l'état d'avancement du plan de développement.</p> |
| <p>4.2 Assurer une communication efficace destinée à l'ensemble des citoyens, acteurs socioéconomiques, comités et organismes présents à Kamouraska.</p> | <p>Élaborer un plan de communication.</p> | <p>Mettre à jour son site web.</p> | <p>Réviser le format, la fréquence et le mode de parution du journal municipal.</p> |
| <p>4.3 Favoriser la mobilisation et la cohésion entre les citoyens, les différents acteurs socioéconomiques, comités et organismes présents à Kamouraska.</p> | <p>Réflexion sur les activités de concertation et de socialisation au sein de la municipalité.</p> | <p>Mettre en place un comité temporaire consultatif sur les enjeux de cohésion sociale.</p> | |



KAMOURASKA

1674 350 2024
AMS